

# Le SCOT ?

Un véritable atout pour **vous**  
et **votre territoire**

**SEUIL DU  
POITOU :**  
Grand Poitiers  
Grand Châtelleraut  
Haut-Poitou  
Vallées du Clain



une  
ambition  
commune



SCOT DU SEUIL DU POITOU

# AVEC LE SCOT, VOTRE TERRITOIRE VA DE L'AVANT !

Le SCOT est entré en vigueur en août 2020. Ce document d'urbanisme définit le projet d'aménagement du territoire du Seuil du Poitou pour les 15 prochaines années. Au travers de ses 52 objectifs, il fixe de nouvelles règles en matière d'environnement, de développement économique et commercial, d'habitat, de déplacements, d'énergies renouvelables... Autant de domaines qui vous concernent.

*Vers un territoire vivant, sain et facile à vivre, moins gourmand en énergie et en foncier.*

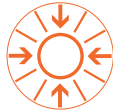
## LES PRINCIPAUX ENJEUX



Améliorer la qualité de vie des habitants



Atténuer le changement climatique et adapter le territoire à ce dernier



Cultiver l'attractivité du territoire du Seuil du Poitou



Construire un territoire solidaire



Répondre aux évolutions de la société

En somme, le SCOT permet d'aménager et de développer durablement le territoire.

## LE SCOT, UN OUTIL AU SERVICE DES PLANS LOCAUX D'URBANISME (PLU)

Les PLU déclinent les objectifs du SCOT à l'échelle d'une intercommunalité ou d'une commune et établissent les outils réglementaires permettant leur mise en œuvre. En particulier, les PLU déterminent l'affectation des sols et encadrent les permis de construire.

Recentrer le **COMMERCE** dans les centres des villes et des bourgs

Encadrer les implantations dans les zones commerciales existantes. Pas de création de nouveaux pôles commerciaux en périphérie des villes



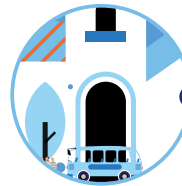
Mieux organiser l'offre d'accueil **ÉCONOMIQUE**

- Privilégier l'implantation d'activités économiques dans les villes et villages lorsqu'elles ne sont pas gênantes
- Pour les autres activités, leur consacrer des zones d'activités dédiées



Répondre aux besoins en **TRANSPORTS** des habitants

- Contribuer à l'organisation d'un système de transports collectifs performant
- Développer les modes actifs (marche, vélo)
- Créer des pôles d'échange multimodaux



Aménager et développer durablement le territoire

**BIODIVERSITÉ** : protéger et reconstituer la trame verte et bleue

Restaurer les écosystèmes et la biodiversité pour atténuer le changement climatique : stocker plus de carbone, réduire les impacts des canicules et inondations...



Faciliter les installations de production d'**ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Favoriser l'implantation de centrales solaires, en priorité sur les toitures. Permettre les installations de production d'énergie à partir de biomasse, le développement de réseaux de chaleur locaux, ainsi que les projets éoliens sous certaines conditions



**HABITAT** : favoriser le renouvellement urbain

Privilégier la régénération ou le développement de la ville et des villages à l'intérieur de leur périmètre pour ne plus grignoter les espaces naturels ou agricoles



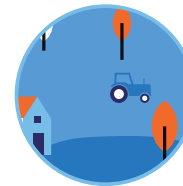
Accroître la **QUALITÉ DE VIE** sur tout le territoire

- Rendre les entrées de villes plus qualitatives
- Valoriser le patrimoine urbain et paysager
- Mieux intégrer les parcs économiques et commerciaux à l'environnement
- Favoriser l'agriculture en ville
- Faciliter l'accès aux équipements et aux services

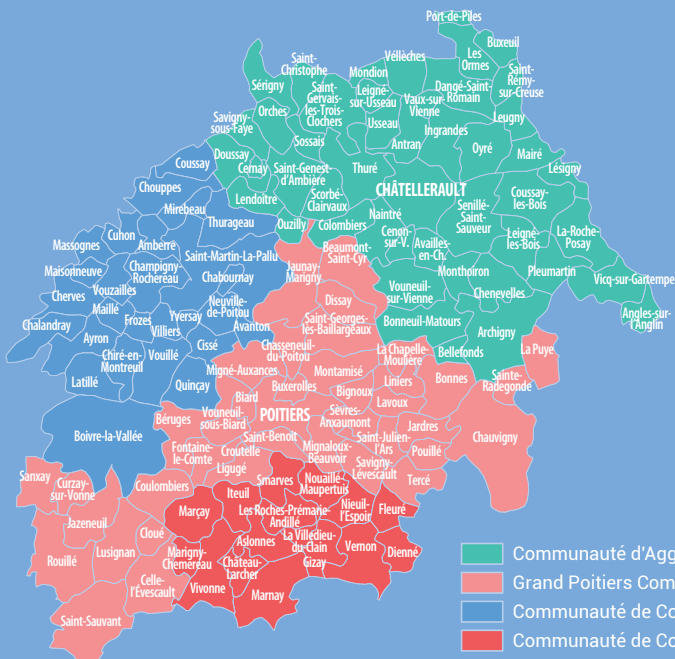


Préserver l'**AGRICULTURE**

- Préserver l'outil de production agricole
- Faciliter la diversification agricole et l'agriculture périurbaine



# LE TERRITOIRE DU SEUIL DU POITOU



**4**  
intercommunalités

**130**  
communes

**46,7%**  
de la superficie  
du département  
de la Vienne,  
soit 3 280 km<sup>2</sup>

**346 484**  
habitants  
(2018)

- Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut
- Grand Poitiers Communauté Urbaine
- Communauté de Communes du Haut-Poitou
- Communauté de Communes des Vallées du Clain



## CONSULTEZ NOTRE DOCUMENTATION

### > LA CARTE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE



Parce que le recensement des éléments naturels (zones humides, cours d'eau, forêts, landes, pelouses sèches, bocage...) aide à les préserver, une cartographie interactive de la trame verte et bleue a été réalisée.

→ <http://tiny.cc/tvbSCOT>

### > LA CARTE DES FRICHES ÉCONOMIQUES



Quelque 150 friches économiques sont actuellement inventoriées, l'objectif étant de faciliter leur réutilisation (réhabilitation, reconversion...).

→ <https://tinyurl.com/SCOTfriches>



### > LE GUIDE "REPÈRES"

Un guide pratique et synthétique pour tout savoir sur le SCOT du Seuil du Poitou !

→ <https://tinyurl.com/guideRepereSCOT>



### > LE SITE DU SCOT DU SEUIL DU POITOU

Pour vous informer régulièrement sur la mise en œuvre du SCOT, l'évolution de la réglementation et consulter la nouvelle documentation.

→ [www.scot-seuil-du-poitou.fr](http://www.scot-seuil-du-poitou.fr)



Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Seuil du Poitou  
Hôtel de ville • CS10569 • 86021 Poitiers cedex • SCOT : 05 79 96 09 70  
contact@smasp.fr • [www.scot-seuil-du-poitou.fr](http://www.scot-seuil-du-poitou.fr)